



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 MAI 2019

#### **1° Tirage au sort des jurés d'Assises pour 2020:**

Le conseil procède au tirage au sort de trois personnes inscrites sur les listes électorales de la commune. Ces personnes figureront sur une liste départementales préparatoire; une seule sera ensuite retenue pour faire partie de la liste définitive des jurés susceptibles d'être appelés à siéger aux Assises en 2020.

#### **2° Demandes de subventions pour divers équipements à l'école:**

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil l'autorise à solliciter des subventions auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local pour divers aménagements à la nouvelle école élémentaire (mobiliers des classes et de restauration, aménagement numérique, aménagement chaufferie).

#### **3° Mise en place de la vidéoprotection:**

Monsieur le maire expose au conseil que, lors de sa séance de juin 2018, il avait approuvé le principe d'installer des caméras de surveillance en différents points stratégiques de la commune afin de prévenir les dégradations, incivilités et autres faits délictueux constatés et l'avait autorisé à saisir le référent sûreté en prévention technique de la malveillance et conseiller technique en vidéo protection du groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie pour la réalisation d'un diagnostic préalable.

Ce diagnostic local de sécurité a été réalisé pour définir les besoins de sécurité. Après analyse de la délinquance sur le territoire, ce document préconise les emplacements de vidéoprotection à développer. Le projet sera coordonné au niveau de l'agglomération pour favoriser la mutualisation entre les collectivités dans un intérêt financier et un intérêt opérationnel.

A l'unanimité, le conseil approuve le principe d'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune, autorise le maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes avec Thonon Agglomération et l'ensemble des communes intéressées et à solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

#### **4° Convention avec l'EPF74 pour un portage foncier:**

Monsieur le maire informe le conseil que l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement urbanistique des Varchères sera portée sur une durée de huit ans par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie.

De ce fait, il présente le projet de convention à passer avec l'EPF74 afin de définir les modalités d'intervention, de portage et de restitution des terrains à la commune.

Le conseil approuve cette convention et autorise le maire à la signer.

#### **5° Convention avec le Foyer rural de Cervens pour la mise à disposition de la salle des fêtes:**

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a reçu une demande du Foyer Rural de Cervens sollicitant le renouvellement de la mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation d'une activité hebdomadaire le jeudi durant l'année scolaire 2019/2020.

Le conseil approuve cette mise à disposition à titre gratuit et autorise le maire à signer la convention afférente.

#### **6° Subvention pour la restauration de Notre-Dame de Paris:**

Monsieur le maire informe le conseil que l'Association des Maires de France propose à chaque collectivité de participer financièrement à la restauration de Notre-Dame de Paris. Lors de son dernier conseil communautaire, Thonon Agglomération a accepté le principe du don mais a toutefois décidé de le différer à l'automne prochain, au moment du vote du budget supplémentaire, afin d'avoir une idée plus précise du coût global de l'opération.

Le conseil décide de s'aligner sur la position du conseil communautaire de Thonon Agglomération et réétudiera son éventuelle participation dans quelques mois.